

**Motion de Mmes Nelly Hartlieb, Hélène Ecuyer, MM. Pascal Rubeli, Pierre Maudet, Didier Bonny, Vincent Schaller, Eric Ischi et Jean-Pierre Oetiker: «Augmentons le nombre de places pour les deux-roues motorisés dans le périmètre de la gare de Cornavin».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 11 octobre 2005)

*MOTION*

Considérant que:

- le nombre de deux-roues motorisés augmente constamment;
- le nombre de places extérieures existantes est nettement insuffisant;
- ce manque cruel de places de stationnement induit un parcage sauvage gênant les autres usagers;
- seulement quatre places intérieures sur 70 disponibles dans le parking de Cornavin sont louées, à cause du prix prohibitif de 120 francs mensuels,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à intervenir auprès de la fondation gérant le parking de Cornavin pour, d'une part, rendre attractif l'abonnement mensuel pour les deux-roues motorisés, afin de louer les 66 places intérieures restantes (sur 70), et, d'autre part, étudier la possibilité de créer des places intérieures supplémentaires dans ledit parking.